nccr on the move

National Center of Competence in Research–
The Migration-Mobility Nexus

nccr-onthemove.ch

unine
Université de Neuchâtel

Institut d'Histoire



Migration History Talk

—

Mercredi, 18 décembre 2024

—

L'exil comme objet du droit au XVIIe siècle

—

Prof. Naïma Ghermani, Université Grenoble Alpes-LUHCIE- ICM

Discutant: Prof. Olivier Christin, Université de Neuchâtel

17:30 – 19:00 h
Université de Neuchâtel, Espace Tilo Frey 1, salle R.E.48, et sur WEBEX

Swiss National Science Foundation

The National Centres of Competence in Research (NCCRs)
are a funding scheme of the Swiss National Science Foundation

nccr
on the move

Descriptif

Dans un article récent, la juriste Ségolène Barbou des Places notait que les droits français, européens et internationaux ne comportaient pas la notion d'exil qu'elle définit comme un déplacement contraint. Elle souligne ainsi que l'exil est une catégorie absente du droit, alors qu'il existe dans le droit romain. S'il est exact que l'exil n'apparaît nulle part dans le droit contemporain, il y a bien existé un « droit des exilés » en Europe à l'époque moderne, quand de nombreux groupes confessionnels furent contraints de quitter leur pays pour fuir les politiques coercitives qui les menaçaient. Cette conférence éclaire un pan peu connu du jus gentium qui développa une réflexion suggestive sur le « droit des exilés » à l'origine de notre actuel droit d'asile.

Intervenante

Professeure en histoire moderne à l'université de Grenoble Alpes, Naïma Ghermani a été membre junior de l'Institut Universitaire de France (2012-2017). Ses travaux portent sur l'histoire culturelle et politique de l'Allemagne moderne. Actuellement, ses recherches se consacrent à l'exil et au droit des personnes et notamment au droit d'asile à l'époque moderne, qui est l'objet de son habilitation à diriger des recherches et de son ouvrage paru en 2023 aux Presses universitaires de France, sous le titre : Le droit des exilés. Généalogie du droit d'asile au XVIIe siècle.